

BIOCER est une coopérative 100 % bio créée en 1988 par un groupe d'agriculteurs désireux de commercialiser ensemble leurs céréales tout en défendant leur vision de l'agriculture biologique.

Être une coopérative, cela signifie que BIOCER appartient collectivement à ses agriculteurs, et qu'ils gouvernent eux-mêmes selon un principe démocratique : 1 homme = 1 voix. Toutes les grandes décisions sont prises en Assemblée Générale et requièrent la validation de la majorité des adhérents.

AU QUOTIDIEN, NOS ACTIONS SONT GUIDÉES PAR

UN PROJET POLITIQUE PARTAGÉ PAR TOUS NOS ADHÉRENTS

- commercialiser des grains issus de l'agriculture biologique et ainsi contribuer à la viabilité économique, à la pérennité et à l'autonomie des exploitations adhérentes;
- Mettre en commun des moyens pour répondre aux attentes sociétales des consommateurs attachés à une agriculture biologique conforme aux principes d'écologie, d'équité, de santé;
- Mettre en commun des moyens pour collecter, transformer,
 Commercialiser dans un esprit de structuration de filières répondant aux principes du commerce équitable : juste prix, partenariat durable, renforcement des compétences, respect des conditions de travail, protection de la biodiversité;
 - Contribuer au développement économique et social sur le territoire, en promouvant un modèle agricole qui favorise le maintien et l'installation d'un nombre important d'agriculteurs.

La coopérative compte aujourd'hui près de 280 agriculteurs adhérents, répartis sur le quart Nord-Ouest de la France. Tous nos produits sont réalisés à partir des céréales de nos adhérents. L'adhésion à la coopérative est également ouverte à tous nos salariés et clients, dont la participation aux décisions de l'entreprise renforce sa pérennité et sa capacité à répondre au mieux à vos besoins.





Soucieux d'utiliser des semences de qualité et répondant aux besoins des clients, nous nous sommes unis avec la COCEBI, autre coopérative 100 % bio située en Bourgogne, afin de produire dans une station 100 % bio des semences certifiées, multipliées en plein champ par les membres de nos coopératives.



Depuis 2020, nous avons formalisé notre engagement dans une démarche de commerce équitable en adoptant le label Bio Equitable en France. Ce label, contrôlé par un organisme indépendant, se traduit notamment par la mise en place de critères sociaux et environnementaux au niveau du groupement et de ses adhérents, ou encore par une politique de rémunération des adhérents au juste prix, basé sur un calcul des coûts de production.

CHIFFRES CLÉS 25 000 t 2000 t collectées farine 27 280 adhérents collaborateurs

Notre nouveau moulin ainsi que notre atelier de conditionnement, dont les travaux se sont terminés en 2020, nous permettent de répondre à vos besoins en produisant une diversité de farines et de grains conditionnés.



Vue d'ensemble de notre site de production à Marcilly-la-Campagne (27).

LES PRODUITS DE LA COOPÉRATIVE



Tous nos produits sont issus de l'Agriculture Biologique, certifiés par FR - BIO - 09.

LES FARINES

Notre moulin à meules de pierre traditionnelles nous permet de produire des farines aux qualités nutritionnelles préservées :

- La rotation lente des meules, de même que le faible nombre de passages sur les meules, n'entraîne pas d'échauffement du grain, donc de la farine, ce qui permet de préserver les protéines, et en particulier le gluten.
- La mouture sur meules de pierre incorpore intimement le germe à l'amande farineuse du grain, permettant à la farine de conserver les vitamines, sels minéraux et enzymes naturellement présents dans le germe.

En écrasant nos grains sur meules de pierre, nous produisons donc une farine nutritive et digeste, véritable reflet de la céréale et de son terroir!



Nos meules de pierre, pour des farines aux qualités préservées.

BLÉ

Après récolte, les blés de nos adhérents sont allotés dans notre silo en fonction des différents paramètres du grain (protéines, PS, temps de chute de Hagberg, etc.). Un assemblage est alors réalisé selon ces différents paramètres pour garantir des farines truit ensemble une filière issue de semences paysannes. homogènes et stables dans le temps.

Blé T55 *	Farine blanche
Blé T65 *	Farine crème
Blé T80	Farine bise
Blé T110	Farine complète
Blé T150	Farine intégrale

1 kg / 2,5 kg / 25 kg

* Les meules de pierre ne permettant pas d'obtenir des farines très blanches, les farines de blé T55 et T65 sont produites sur cylindres.

BLÉ ANCIEN

BIOCER, l'association Initiatives Initiatives aysannes Paysannes, les agriculteurs et les boulangers partenaires ont cons-

Les agriculteurs de la filière valorisent de nombreux blés anciens (Bon Moulin, Picardie Desprez, Chiddam Rouge, Blanc des Flandres, Rouge de Bordeaux...). Ces blés sont adaptés aux aléas climatiques et favorisent la biodiversité. Les farines qui en sont issues développent des saveurs authentiques.

Les producteurs et boulangers de la filière sont membres de l'association Initiatives Paysannes, qui soutient le développement de l'agriculture paysanne. Ils participent à réintroduire les semences paysannes dans nos champs, nos fournils et nos palais.

Blé ancien T80 Blé ancien T110 1 kg / 2,5 kg / 25 kg





BLÉ KHORASAN

Espèce cousine du blé dur, d'origine iranienne, ce type de farine est idéal pour réaliser des préparations moelleuses et parfumées (odeurs de noix et noisettes).

Khorasan T80

25 kg

SEIGLE

Arrivé tardivement dans l'agriculture, longtemps considéré comme une mauvaise herbe, le seigle est devenu une céréale cultivée grâce à sa meilleure résistance aux mauvaises années que le blé. Il possède également la particularité, dans nos rotations culturales, de pouvoir servir de tuteur aux espèces qui lui sont associées, comme le lentillon.

Seigle T130 Seigle T170 1 kg / 2,5 kg / 25 kg

25 kg

EPEAUTRE

Cousin du blé, l'épeautre, ou « blé des gaulois » du fait de son utilisation importante par les gaulois, est une céréale génétiquement proche du blé tendre, mais dont les faibles rendements l'ont fait disparaitre avec l'essor d'autres céréales.

Épeautre T130

1 kg / 2,5 kg / 25 kg

ÉPEAUTRE ANCIEN

Les variétés anciennes, comme l'épeautre Oberkulmer, n'ont pas fait l'objet d'une sélection croisée avec le blé, ce qui leur confèrent une saveur particulière, facilement distinguable.

Épeautre ancien T110

25 kg

ENGRAIN (PETIT ÉPEAUTRE)

Première céréale domestiquée par l'homme et très adaptée aux sols pauvres et arides, l'engrain, ou « petit épeautre » est une céréale préférentiellement utilisée en agriculture biologique.

Engrain T80

25 kg

Engrain T130 Engrain T150 25 kg

1 kg / 2,5 kg / 25 kg

5 CÉRÉALES

La farine 5 céréales est obtenue par mouture d'un mélange de blé, seigle, épeautre, orge et sarrasin.

5 céréales T130

1 kg / 2,5 kg / 25 kg

LES FARINES

BIOCER

FARINE 5 CÉRÉALES

* Produit naturellement sans gluten, pouvant néanmoins

contenir des traces de gluten.



SARRASIN*

En agriculture biologique, le sarrasin, aussi appelé blé noir bien qu'il ne fasse pas partie de la famille du blé ni même des céréales, est réputé pour ses qualités de plante compétitive, nettoyante vis-à-vis des mauvaises herbes.

Sarrasin T130

1 kg / 2,5 kg / 25 kg

Sarrasin T170

25 kg

RIZ

La farine est préparée à partir de riz de Camargue, culture introduite dans le sud de la France au XIIIe siècle mais dont le développement ne date que de la seconde moitié du XX^e siècle, parallèlement à l'aménagement du delta du Rhône.

25 kg

MAIS*

La farine de maïs, utilisée pour sa saveur neutre et légèrement sucrée, s'intègre autant dans des recettes salées que sucrées. Elle permet notamment d'apporter une couleur dorée aux préparations.

Maïs

25 kg

CHÂTAIGNE*

Cette farine est issue de châtaignes ayant été cultivées au sein du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche.

Châtaigne

5 kg

POIS CHICHES*

Le pois chiche, légumineuse capable de fixer dans le sol l'azote atmosphérique, a toute sa place dans une rotation biologique. La farine qui en est issue, en plus de sa saveur douce et légèrement sucrée, constitue une excellente source de protéines.

Pois chiches

25 kg

LENTILLES VERTES*

Autre légumineuse, la lentille est reconnue pour sa richesse nutritionnelle et sa saveur spécifique. La farine de lentilles, encore peu utilisée en Europe, s'utilise aussi bien dans les préparations sucrées que salées, dont les pains.

Lentilles vertes

25 kg

500 g / 10 kg / 25 kg

Flocons d'avoine

Millet décortiqué

Sarrasin décortiqué

Lin doré

Tournesol décortiqué

Petit son de blé (remoulage)

Son de blé

Cerneaux de noix

1 kg

10 kg

10 kg

20 kg

GRAIN À ÉCRASER

Blé panifiable

Engrain décortiqué

Épeautre décortiqué

Sarrasin non décortiqué

Seigle panifiable

GRAIN À CUISINER

Blé à germer

10 kg

25 kg

Engrain (petit épeautre)

500 g / 10 kg

Haricots blancs

10 kg Haricots rouges

Lentilles vertes

500 g / 10 kg / 25 kg 500 g / 10 kg

Lentilles corail

Lentilles de la reine

500 g / 10 kg / 25 kg

Quinoa

Pois chiches

500 g / 10 kg

AUTRES

Gros sel Nature & Progrès

Sel fin de Guérande Nature & Progrès

Sucre de canne

Sucre de canne complet

10 kg

20 kg

25 kg

CONSERVES

Lentilles vertes au naturel

Pois chiches cuisinés

500 g

Haricots rouges cuisinés

ALIMENTATION ANIMALE

(Agriculture Biologique ou en 2^e année de conversion)

Avoine fourragère

20 kg

25 kg

Blé fourrager

Maïs entier

Mélange fourrager (céréales/ égumineuses)

Tournesol non décortiqué

10 kg / 20 kg

COMMUNICATION

Affiche « BIOCER, farines de meules 100 % BIO, locales et équitables »

Affiche « votre boulanger / magasin est engagé dans la préservation des blés anciens »

Sac à pain kraft « BIOCER »

carton x 800

DÉMARCHE QUALITÉ

Nos pratiques de fabrication sont basées sur une étude HACCP actualisée chaque année visant à assurer un degré élevé de sécurité sanitaire. Notre approvisionnement direct auprès de nos agriculteurs adhérents nous permet de maîtriser notre traçabilité aussi bien que notre chaîne de valeur, de la fourche à la fourchette.

Nos fiches techniques, plans de maîtrise sanitaire, diagrammes de fabrication, certificats d'agriculture biologique et de commerce équitable sont à votre disposition sur demande.



Nos lots reçus, triés ainsi que nos produits finis font l'objet d'analyses au sein de notre laboratoire

CONDITIONS **COMMERCIALES**

Merci de nous contacter pour toute demande de tarif et de disponibilité, ainsi que pour toute première commande afin de procéder à l'enregistrement de votre entreprise.

Les commandes sont à passer par e-mail (voir contact en dernière page du catalogue).

Le délai de livraison est de 7 à 10 jours à compter de la date de la commande (délai pouvant être raccourci pour les principales références et les commandes régulières).

Le délai de paiement est de 30 jours nets à date de facturation. Le paiement se fait par virement bancaire, chèque ou prélèvement automatique.

PRESTATIONS ET DÉVELOPPEMENT

DE PRODUITS

Nos outils sont à votre disposition pour des prestations de triage, mouture et conditionnement dans vos packagings en différents formats (250 g, 500 g, 1 kg, 2,5 kg, 10 kg, 25 kg, Big Bag). Toute prestation est soumise à devis préalable avant réalisation; merci de nous contacter afin d'échanger sur vos besoins. Sur demande et en fonction de vos besoins, nous pouvons également étudier la faisabilité de développement de nouveaux produits (nouvelles espèces, variétés, nouveau format de conditionnement, etc.).







Triage, mouture, conditionnement : nous proposons une diversité de prestations.

DEMAIN est BIO

NOTRE ÉQUIPE EST À VOTRE DISPOSITION POUR RÉPONDRE À VOS QUESTIONS ET ÉCHANGER SUR VOS PROJETS.



Guillaume MARTIN
RESPONSABLE FILIÈRES FARINES
ET GRAINS CONDITIONNÉS
07 76 92 38 64
gmartin@biocer.fr



Mathilde MARY
COMMANDES ET
ADMINISTRATION DES VENTES
07 56 12 61 11
commande@biocer.fr

2 bis, rue des Écoles - 27320 Marcilly-la-Campagne Tél. : 02 32 67 81 31

www.biocer.fr



